



---

# INSCRIPTION ÉTÉ 2017

[WWW.CARAVELLES.CA](http://WWW.CARAVELLES.CA)

---

# Document d'inscription – Été 2017

---

Vous trouverez plus bas les informations pour les inscriptions, selon le groupe d'âge du joueur ou de la joueuse.

## **Politique d'aide financière**

Le club de soccer des Caravelles de Sainte-Foy/Sillery s'est doté d'un programme de solidarité afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes, provenant de milieux défavorisés ou fragilisés, de s'inscrire et de participer à des activités de soccer organisées par le Club. L'aide financière offerte par le Fonds de solidarité sert à défrayer les frais d'inscriptions, en totalité ou partiellement, du joueur auprès du Club. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section Informations complémentaires du document d'inscription ou notre site internet, dans la section Club, Formulaire et politiques.

**Nous vous informons que selon l'article 35.9.1 des « Règles de fonctionnement » de la Fédération de Soccer du Québec, le club est maître et responsable de l'utilisation de son effectif.**

# U-7 et U-8 (nés en 2010 ; 2009)

1 seul programme proposé : Ligue Locale Caravelles (LLC)

Nous accorderons beaucoup d'importance au nombre de ballons touchés et au développement technique individuel (au maximum 1 ballon pour 1 ou 2 joueurs par exercice). Il y aura aussi plus de place au jeu et au mouvement collectif (jeu à 2 et à 3). Il y aura également toujours des matchs à thème où les jeunes découvriront par eux-mêmes le soccer (apprentissage encore plus rapide).

**Contenu du programme** : 1 clinique technique (le samedi) + 1 match par semaine

Catégorie	Année de naissance	Horaire des cliniques techniques	Lieu des cliniques	Journée principale des matchs (18h ou 19h)	Prix régulier	Prix à partir du 18 mars 2017
U-07 garçons (soccer à 5)	2010	<b>Samedi de 8h à 13h</b> En fonction du nombre d'inscrits (ordre croissant, des plus jeunes aux plus vieux)  Durée : 1h15	Secteur Est à Du Buisson Ou Secteur Ouest à St-Ursule	Lundi	175\$	215\$
U-08 garçons (soccer à 5)	2009			Mardi		
U-07 filles (soccer à 5)	2010			Lundi		
U-08 filles (soccer à 5)	2009			Lundi		

Jusqu'en U-8 nous nous réservons le droit de mixer les équipes.

Participation au Festival de Sainte-Foy les 8 et 9 juillet 2017 incluse dans le prix d'inscription.

**Début des activités** : Samedi 06 mai 2017

**Fête de fin de saison** : Samedi 26 août 2017 (fête de fin de saison pour tous)

**Lors de l'inscription, vous devez faire un choix** parmi les options ci-dessous (secteur) et l'indiquer sur le document d'inscription à l'endroit désigné. Sans ce choix, le club choisira le secteur d'activité selon le nombre d'inscription.

**2 secteurs proposés (choix à faire)** : Est ou Ouest. La séparation entre les deux secteurs se fait au niveau de l'Autoroute 573 (Henri IV). Terrains utilisés par le secteur Est (Du Buisson, Ste-Isabelle). Terrains utilisés par le Secteur Ouest (Ste-Ursule, St Mathieu, St Benoît, Pie XII).



**Le CDL (Centre de Développement Local)** sera toujours proposé en sus pour les joueurs les plus motivés. Devant le succès de ce programme, nous vous proposons cette année 11 séances au lieu de 8, elles seront toutes encadrées par la direction technique du club.

Prix : **55\$, inscription en mai via notre site internet Caravelles**. Début mercredi 7 juin, fin mercredi 16 août, de 18h00 à 19h30 au terrain synthétique de Rochebelle 2.

# Comment s'inscrire ?

---

Chaque joueur doit obligatoirement compléter une fiche d'inscription et ce, pour chaque saison. Si la personne à inscrire n'est pas répertoriée (c.à.d. première inscription à vie), elle doit présenter sa carte d'assurance maladie (ou une photocopie) et une preuve de résidence\* pour identification.

En vertu de la politique de la Ville de Québec, un supplément de 50% est demandé pour les frais d'inscription pour les **non-résidents**.

À noter que chaque chèque sans provision entrainera automatiquement des coûts supplémentaires de 40 \$.

*\*Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec etc.*

- **En ligne** @

À partir du 13 février 2017

Toute la **procédure** pour l'inscription en ligne est sur notre site internet, au [www.caravelles.ca](http://www.caravelles.ca), section *inscriptions*.

Paiement par carte de crédit (Visa ou Master Card) obligatoire.



Le site de paiement en ligne n'est pas géré par les Caravelles mais bien par TSI Sports qui est imposé par la Fédération de soccer du Québec.

## **L'inscription en ligne n'est pas possible :**

- Pour les joueurs ayant évolué pour un autre club lors de votre dernière saison active
- Pour les non-résidents de la Ville de Québec
- Pour les joueurs suspendus par notre club ou tout autre club de la province
- Si un joueur a déjà joué dans un club mais qu'il ne le fait plus depuis 3 ans (dossier existant mais non-renouvelable en ligne)

Si **votre enfant a déjà évolué dans notre club** et que vous l'inscrivez en ligne, vous devrez obligatoirement l'inscrire dans le même niveau que la dernière saison auquel il a participé (local, A). L'ajustement des coûts, si vous désirez changer de niveau ou si le club vous le propose, se fera **avant le vendredi 28 avril 2017 (17h), par chèque ou argent comptant**.

Pour **les nouveaux joueurs de soccer** (membre non répertorié, c.à.d. première inscription à vie), **le club se doit d'accepter l'inscription en ligne** (suite à l'enregistrement de celle-ci de votre part) avant que cette dernière soit officialisée. Tant que les deux conditions ici-bas ne sont pas remplies, **l'inscription n'est pas officielle**.

- Nous vérifierons en premier temps que le membre n'existe pas dans le système informatique de la province (ne pas créer de doublon, ce qui entraîne une pénalité au club). Il est important de savoir que tous les clubs de la province sont reliés, donc si votre enfant a déjà joué **ailleurs OU DANS NOTRE CLUB**, il existe **assurément** dans le système. Si vous ne le trouvez pas, c'est qu'il a possiblement été encodé avec une faute d'orthographe; donc avant de poursuivre, écrivez-nous pour que nous puissions corriger l'erreur. Ne créez pas de nouveau dossier svp, cela ne fera que retarder l'inscription.
- Deuxièmement, pour les nouveaux membres, vous devez **obligatoirement** nous poster ou nous scanner (par courriel au [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca)) une copie de la carte d'assurance maladie de l'inscrit et une preuve de résidence\*, sans quoi, nous devrons refuser l'inscription.

Un **nouveau joueur** de soccer est automatiquement inscrit en local. Si l'unique option pour le joueur est de jouer en compétitif et qu'il ne désire pas jouer en local s'il n'est pas sélectionné, il doit venir s'inscrire au club en compétitif et être conscient que les frais de camp de sélection (20\$) ne seront pas remboursés.

Le club n'envoie pas de courriel de confirmation pour les inscriptions web. Il vous contactera **uniquement** si l'inscription web, pour une des raisons évoquées plus haut, n'est pas acceptée. Vous serez convoqués pour les camps de sélection si vous avez coché la case à cet effet, ou pour le début des entraînements plus tard en avril-mai. Consultez notre site internet pour plus de détails.


*\*Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec etc.*

- **En personne** :

- ❖ À partir du **6 mars 2017**, à la réception du club du lundi au vendredi de **11 h à 17 h**. Paiement par chèque à l'**ordre du Club Caravelles** ou en argent comptant.
- ❖ Dans une enveloppe bien fermée, à déposer derrière le grillage de la réception du Club Caravelles (sur le comptoir), lors des heures d'ouverture de l'Aréna de Sainte-Foy, 7 jours semaine de 7h à 22h.
- ❖ Les 13 - 14 - 15 et 16 mars 2017, de 17h à 19h, à la réception du club  
Paiement par chèque à l'**ordre du Club Caravelles** ou en argent comptant.

- **Par la poste** :

Nous faire parvenir au 930, avenue Roland-Beaudin, Québec (Québec), G1V 4H8, la fiche d'inscription avec une preuve de résidence\* et une photocopie de la carte d'assurance maladie (si membre non répertorié, c.à.d. première inscription à vie), ainsi

que le paiement par chèque à l'ordre du Club Caravelles daté du jour de l'inscription (merci d'indiquer le nom de votre enfant au bas du chèque). **Tout dossier incomplet sera mis en attente.** 

Une confirmation vous sera envoyée par courriel, dans un délai de deux semaines suite à votre envoi postal. Il est très important de bien vérifier la réception du courriel, sinon, communiquez directement avec le club à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca). **Le seau de la poste fera foi de la date d'inscription.**

*\*Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec etc.*

## Habit d'équipe

---

Lorsqu'un joueur s'inscrit, il accepte de se conformer à la règle du port de la tenue du club. Un **gilet de match sera prêté** pour la saison estivale, et devra être obligatoirement restitué à son entraîneur à la fin de celle-ci. En cas de non-restitution, le joueur sera automatiquement suspendu au niveau provincial.

Les chandails de match doivent être lavés à la machine à l'envers, et portés uniquement pour les parties (sauf pour les Novices).

Chaque joueur doit se prévaloir de souliers à crampons et protège-tibia. De plus, voici le reste de l'équipement demandé pour chaque catégorie d'âge :

U-7 à U-10 (LLC, Ligue locale Caravelles) : Bas noirs et shorts noirs

Vous pouvez acheter les shorts et bas officiels de match ainsi que tout autre matériel nécessaire chez Influence Sport au 5175-1 Boulevard de l'Ornière ou en ligne au <http://influencesport.com/categorie-produit/articles-promotionnels-caravelles/> ; **pour les catégories concernées, les bas et shorts officiels sont obligatoires.** Un joueur qui ne respecte pas cette règle se verra refuser la participation aux matchs. Le matériel n'est pas en vente au club.

## Rabais familial de 40 \$ :

---

**Rabais Familial** : À partir de l'inscription du troisième **enfant** d'une même famille résidant à la même adresse de **18 ans et moins** (les 3 enfants inscrits en même temps).

Si vous procédez à l'inscription par internet, vous pouvez bénéficier du rabais. Il suffit de payer la totalité et de nous écrire à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) dans les 48h suivant l'inscription pour obtenir le rabais. Nous effectuerons un remboursement du montant directement sur votre carte de crédit.

# Communications

---

Afin de rester informé des activités du club, nous vous suggérons fortement de vous inscrire aux nouvelles de notre site internet ainsi que d'aimer notre page Facebook.

<http://caravelles.ca/> 

<https://www.facebook.com/soccercaravelles> 

Nos informations sont transmises via notre site internet, ou par courriel. La Fédération de Soccer du Québec (FSQ) reconnaît dorénavant le courrier électronique comme document officiel de correspondance. Il est donc **obligatoire** de fournir une adresse courriel **valide et lisible** lors de votre inscription. Si pour un raison ou une autre vous ne recevez pas nos courriels, merci de nous contacter rapidement.

## Nouveauté : Lunette de sport obligatoire

---

**Pour les joueurs et joueuses qui doivent porter des lunettes de vue sous prescription, uniquement.**

La fédération de soccer du Québec rend obligatoire le port des lunettes de sport depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et ce, pour tous les joueurs, sans exception. Les arbitres vérifieront dorénavant les lunettes des joueurs afin que le règlement soit appliqué (obligation émise par la compagnie d'assurance de la FSQ).



4 choix sont possibles pour ce règlement :

1. Jouer sans lunette ;
2. Jouer avec des lunettes sportives ;
3. Jouer avec des lunettes de type racquetball qui recouvre la lunette du joueur et qui s'attache) ;
4. Présenter une lettre avec le nom du joueur de la part de votre optométriste qui confirme que vos lunettes ne sont pas en verre ou en métal. Cette lettre devra être présentée à tous les matchs.

Un joueur qui ne respecte pas l'une des quatre (4) options énoncées ci-haut ne pourra jouer avec ses lunettes de tous les jours.

# Informations complémentaires

---

- **Politique de remboursement :**

Informations disponibles au : [www.caravelles.ca](http://www.caravelles.ca), section Club, formulaires et politiques

- **Politique d'aide financière :**

Nous avons un programme d'aide financière pour les familles défavorisées, vous trouverez toutes les informations via le lien : <http://caravelles.ca/wp-content/uploads/2012/03/formulaire-programme-aide-financiere.pdf>

- **Budget d'équipe**

Aucune participation au budget de l'équipe (tournois ou autres activités) ne pourra être demandée au club. Ceci est la responsabilité de chaque équipe. Les transports en bus sont à la charge des équipes.

Merci!

- **Bénévoles**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider lors des inscriptions, des activités spéciales, des journées d'ouverture et de fermeture, pour le Festival etc. Cette aide est indispensable et nécessaire au bon fonctionnement du Club. Peu importe le nombre d'heures qu'il vous est possible de donner, contactez-nous au [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) pour y laisser votre nom et nous vous contacterons pour plus de détails. Merci en avance !

- **U-05, U-06... O-35, qu'est que ça signifie?**



Le "U" et le "O" viennent des mots **Under** et **Over**. C'est la dénomination officielle de la [FIFA](http://www.fifa.com) (Fédération Internationale Football Association) pour catégoriser les joueurs de soccer selon leur âge au cours de l'année civile. La catégorie **U-05** signifie donc 5 ans et moins à partir du premier janvier. La catégorie **O-35** signifie 35 ans et plus au cours de l'année courante.

- **Prévention des commotions cérébrales**

Nous vous invitons à consulter la section réservée à la prévention des commotions cérébrales sur notre site internet dans la section entraîneur, conseils santé.

- **Reçus pour impôts**

Les reçus seront disponibles, pour la saison été 2017 ainsi que la saison Automne-Hiver 2017-2018 sur notre site web dès la mi-janvier 2018. Cette démarche est la même depuis plusieurs années au Club Caravelles.

- **Recherche de nouveaux arbitres**



Le club caravelles est à la recherche d'arbitres.

Si vous recherchez un emploi d'été stimulant, à l'extérieur et avec des horaires flexibles qui respectent vos disponibilités, veuillez vous inscrire à l'adresse suivante: [caravelles.ca/inscriptions/](http://caravelles.ca/inscriptions/).

Critères:

- Être très motivé à apprendre ;
- Démontrer du leadership ;
- Vous devez être disponible en moyenne 2 soirs par semaines du lundi au jeudi ;
- Vous devez avoir au minimum 13 ans dans l'année courante.

## CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-FOY

**OUVERT LE SAMEDI**  
**DE 9H À 13H** CENTRE DES SERVICES PLACE DE LA CITÉ  
2500, BOULEVARD LAURIER, PORTE 1

**ET PLUS ENCORE!** 

**BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER ?**  
**FACILE AVEC NOTRE HORAIRE PROLONGÉ.**

- de 6h à 22h en semaine
- de 8h 30 à 16h le week-end

**COMPOSEZ LE 418 653-0515 7 JOURS/7**

 **Desjardins**  
Caisse de Sainte-Foy

*Commanditaire principal du Club de Soccer des Caravelles de Sainte-Foy - Sillery*